



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3646

### Texte de la question

#### SUPPRESSION DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Colette Langlade, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Mme Colette Langlade. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, depuis quatre ans et demi, votre majorité a fait le choix de faire des cadeaux aux plus fortunés. Au total, 45 milliards d'euros sont tombés dans les poches du "club du Fouquet's".

Ce choix, loin de résorber le déficit que vous vous évertuez à creuser depuis 2002, plonge le monde de l'éducation dans un malaise profond. Je ne vis pas dans le monde de Babar, et je suis comme nombre de mes collègues une élue de terrain ; j'étais donc hier avec des élèves et des enseignants qui manifestaient en Dordogne. Dans leur lycée, une section fermera définitivement à la rentrée prochaine, appauvrissant encore l'offre de formations de nos territoires.

Je vous ai écouté, dimanche soir, quand vous annonciez que 223 000 lycéens étaient sortis du système éducatif sans diplôme entre juin et octobre 2011. Pire encore, 160 000 d'entre eux sont perdus de vue. Votre Gouvernement, lui, n'a pas perdu de vue son objectif de faire de plus en plus de cadeaux aux riches. Il a réformé l'ISF, exonéré les droits de succession. Monsieur le ministre, il faudrait consacrer ces milliards aux 223 000 lycéens sortis du système éducatif sans diplôme !

Réveillez-vous, monsieur le ministre, regardez le monde dans lequel nous vivons. Je voudrais savoir, la veille du vote du projet de loi de finances, quand vous allez cesser de faire des cadeaux aux plus fortunés et donner enfin à nos jeunes, à nos enseignants, à nos médecins scolaires les moyens qu'ils méritent ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, votre obsession des moyens dans l'éducation nationale est triplement révélatrice.

Révélatrice d'abord de votre irresponsabilité en matière de finances publiques. (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Au moment où tous les pays du monde sont mobilisés pour réduire les dépenses publiques, au moment où le Gouvernement agit pour réduire les déficits, au moment où le Portugal, par exemple, est en train de licencier certains enseignants, où l'Espagne est en train de baisser la rémunération de ses enseignants, votre principale proposition consiste à créer 60 000 postes d'enseignants supplémentaires. Nous savons tous que c'est irresponsable !

Révélatrice ensuite du décalage total, pardonnez-moi, madame la députée, entre les besoins de l'école et vos propositions. Les moyens sont là, ils ont augmenté de 80 % en trente ans. Il y a aujourd'hui plus de professeurs et moins d'élèves qu'il y a vingt ans. Le problème est moins la quantité que la capacité du système à se différencier, à faire par exemple du traitement personnalisé, en s'attaquant au décrochage scolaire, ce que nous faisons en proposant une solution pour chaque élève qui a quitté le système éducatif sans diplôme.

Révélatrice enfin de votre duplicité. En effet, vous ne pouvez pas dire aux enseignants qu'ils seront plus nombreux et que vous les paierez davantage. Ils le savent. Nous avons choisi une autre politique : moins d'enseignants, mieux rémunérés.

Nous ne remplaçons pas la moitié des départs en retraite, mais nous affectons la moitié des économies

réalisées à la revalorisation des enseignants, qui ont été augmentés de 10 % l'année dernière. Telle est la politique que nous conduisons, madame la députée ; il est encore temps de changer d'attitude, de sortir de votre posture, pour nous rejoindre et faire progresser l'école de la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Colette Langlade](#)

**Circonscription :** Dordogne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3646

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 novembre 2011